



Présentation du nouveau Comité

Quelques prises de vues de notre dernière AG ...



D'abord les choses sérieuses ! ...



... Puis les moments de convivialité



Lors de notre dernière AG du 7 avril 2008, les membres du SPAF ont élu le nouveau Comité, qui se compose de :

- Sandra Borgeaud, Présidente
- Annie Chappaz, Secrétaire générale
- Sandra Rigotti, Trésorière
- Véronique Liengme
- Martine Ouaknine-Berset

Le Comité se réunira le premier mardi de chaque mois.

La Commission professionnelle du SPAF, composée d'une dizaine de membres diplômées GEF, se réunit également une fois par mois, le premier mercredi de chaque mois, et se mobilise pour promouvoir la

formation de Gestionnaire en économie familiale GEF, développer des débouchés professionnels, mettre sur pied des formations continues et proposer un éventail de formations, à travers entre autres, la validation des acquis de l'expérience. ■



S O M M A I R E

Editorial

- Mot de la Présidente p 2-3
- Commission professionnelle

Débouchés GEF

- Projet pilote AAD p 4

Formation

- Pôle Santé-Social p 5
- Nouvelles lois p 5
- Assises de la formation p 6
- Groupe romand p 6
- Petite enfance p 6

Europe

- AG FEFAF à Budapest p 7
- Bilan de la réalité sociale p 8

Prix

- Créativité des femmes p 9

Conférences

- Abus envers les enfants p 10
- Journée des femmes p 11
- Forum droits humains p 11

Actualité

- Éducation et qualités de «leadership» p 12
- Assemblée Générale d'Économie familiale p 12



SPAF

**Syndicat des Personnes
Actives au Foyer**

11, rue des Maraîchers
1205 Genève
Tél : 022 329 03 36
Fax : 022 328 63 06

E-mail : info@spaf.ch
Internet : www.spaf.ch

Mot de la Présidente

Voilà bientôt un an que je suis présidente de notre association. La première étape a été pour moi de m'intégrer et de me familiariser avec les activités du SPAF.

Mon but est de promouvoir le SPAF dans le plus grand horizon possible, afin de nous faire connaître pour les uns et reconnaître pour les autres.

À cette fin, j'ai pris contact en décembre dernier avec l'Association des communes genevoises. À ce jour, il y a de nombreuses communes, qui ont répondu favorablement à notre demande de rencontre. Elles auront lieu dans le courant 2008 avec Martine Ouaknine et moi-même.

Ces rencontres ont pour objectif la présentation du livre des compétences et particulièrement sa vente.



Nous profitons de l'occasion pour exposer les buts de notre association, nos activités et pour faire connaître la formation de Gestionnaire en économie familiale.

Votre présidente ainsi que Martine Ouaknine, se sont rendues à Budapest, en Hongrie les 26 et 27 octobre 2007, à l'Assemblée générale de la FEFAF pour représenter le SPAF et la Suisse. Cette AG fut très enrichissante et votre présidente a été très bien accueillie, à tel point que la FEFAF, lui a demandé de faire un projet de subventions et de demande de dons au niveau européen. La Suisse est bien représentée et écoutée.



La loterie romande a octroyé au SPAF une aide financière de CHF 15'000.-- pour la gestion du site Internet et l'édition de notre journal.

Diverses réunions ont été suivies par Rina Rossier et Martine Ouaknine en lien avec l'ONU.

Pour promouvoir la formation de GEF, votre présidente a déposé une proposition d'amendement, au projet de loi PL 10080, au Grand Conseil le 26 juillet 2007, pour rajouter à l'art. 2, qui dit ceci :

Principe

Al.1 Toute structure de ces domaines bénéficiant d'une indemnité ou d'une aide financière, au sens de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, est astreinte à conclure des contrats d'apprentissage d'assistante ou d'assistant en soins et santé communautaire ou d'assistante ou d'assistant socio-éducatif. Je demande à ce qu'il soit rajouté, «et gestionnaire en économie familiale».

Ce projet de loi est toujours pendant en commission au Grand Conseil.

Nous avons tenu des séances de comité régulièrement tous les 1^{er} mercredis du mois, d'où pleins d'idées ont émergé, en plus de la continuité de nos objectifs.

Diverses commissions professionnelles ont été mises en place, par notre dévouée secrétaire générale Annie Chappaz, qui a fait un travail remarquable, sérieux et énergique. Je tiens au nom du comité, à lui adresser mes plus vifs remerciements pour son dévouement sans faille, sa présence continue à nos comités et dans les diverses manifestations, où je n'ai malheureusement pu me rendre, sa générosité et pour terminer, son soutien inconditionnel.

Je remercie aussi Martine Ouaknine, qui a fait un excellent travail pour l'édition de notre journal, me permettant de mieux connaître le SPAF, surtout au niveau du livre des compétences et de la FEFAF, ainsi que de son soutien permanent.

Je suis heureuse d'avoir été entourée par vous toutes du comité, pour vos idées et suggestions, ainsi que de votre travail effectué, et de votre accueil au sein du SPAF.

Les projets pour 2008 :

- Continuer la vente des livres la Maison des compétences
- Nous faisons des démarches pour des recherches de fonds, afin d'assurer le financement des projets que nous mettons en place
- Faire des articles dans des médias divers, pour faire connaître mieux le SPAF auprès de la population
- Trouver des membres cotisants pour nous soutenir financièrement
- Faire connaître la formation de GEF
- Publication du journal du SPAF deux fois par an, en juin et décembre

- Améliorer le site Internet du SPAF, tous les mois, afin de pouvoir informer plus régulièrement sur les activités du SPAF, inclure l'idée du mois, l'astuce du mois, une recette, etc... ces éléments sont à élaborer en 2008.



Des conventions de collaboration entre Pro Senectute et le SPAF, ainsi qu'entre le CIR et le SPAF sont en cours de signature pour le projet pilote d'assistance administrative à domicile.

Je souhaite plein succès à ce projet prometteur, qui offrira aux GEF un débouché professionnel intéressant en consultation sociale. ■

Sandra Borgeaud, Présidente



Commission professionnelle du SPAF

Présence de la Commission professionnelle dans :

- Un groupe de travail «Forum de l'économie domestique» : comment éliminer le travail au noir, comment y parvenir... formations accessibles, que faut-il mettre en place... ?
- Le projet d'Assistance administrative à domicile, qui avance à grands pas.
- Le suivi des personnes en formation : 30 nouvelles GEF, 110 au total, une maturité professionnelle santé social, et 5 en train de la faire. Des membres de la Commission profes-

sionnelle se sont rendues à l'école pour sonder l'opinion des apprenantes sur le futur de la formation dans le Pôle santé-social elles continuent à voir la formation comme nous, donc nous continuons à la défendre ainsi.

- La formation d'EEI, Employé(e) en Intendance, qui a débuté en septembre 2007. L'OFPC demande à l'association professionnelle SPAF de mettre en place les cours interentreprises d'une durée de 8 jours.
- Des rencontres avec notre association faitière, qui est en train de se restructurer en ORTRA (organisation du monde du travail). Nous devons

trouver notre place sur le plan cantonal, défense des métiers de l'économie familiale. Nous devons également mener une réflexion sur : comment s'identifier par rapport à notre association faitière ?

- La recherche de passerelles grâce à la reconnaissance de la validation des acquis. Nous attendons pour voir comment les instaurer pour les personnes voulant se spécialiser.
- Le développement du réseau associatif. ■

Annie Chappaz



Le projet pilote AAD a démarré

Pour répondre à un besoin accru de demande d'aide à domicile dans la gestion des papiers de la part des personnes âgées et malvoyantes, le SPAF, Pro Senectute et le CIR collaborent depuis plus d'un an à la mise en place d'un suivi de la gestion des papiers à domicile, qui va être accomplie par des Gestionnaires en économie familiale (GEF).

Le souhait des deux institutions partenaires est de collaborer avec des professionnels formés, motivés par l'activité avec une reconnaissance financière, afin d'assurer une qualité de prestation, qui demande des connaissances spécifiques, des compétences professionnelles, méthodologiques et sociales. Pour elles, l'expérience de vie et le profil professionnel des GEF étaient une base indispensable pour répondre à ce besoin d'assistance administrative.

La commission professionnelle du SPAF, chargée du recrutement, a sélectionné 10 diplômées GEF vivement intéressées par cette activité et disponibles pour faire une formation spécifique. Cette activité a débuté au mois de mai 2008. De nombreuses autres GEF sont intéressées par ces mandats, qui consistent à fournir aux clients une assistance dans la gestion administrative et la gestion financière des affaires courantes.

La formation, dans le cadre du projet pilote, a été offerte par le CIR (Centre d'information et de réadaptation) et Pro Senectute, que nous tenons ici à remercier pour leur investissement.

Elle a eu lieu les 25-26 février et 11 mars 2008 et portait sur les aspects suivants : le contexte de la personne âgée à Genève, les aspects déontologiques, juridiques et éthiques, le cahier des charges, les déficits visuels et auditifs, la conduite d'entretien, les prestations de l'OCPA et l'orga-



Discussion enrichissante avec une personne malvoyante, dans les locaux du CIR au Vallon, à l'occasion de la formation spécifique des diplômées GEF pour l'Assistance administrative à domicile AAD

nisation de l'activité AAD (systèmes de classement, de paiement, le tri et la lecture du courrier, le traitement des factures...).



Le SPAF essaie actuellement de trouver un financement, afin de mettre en place un module de formation complémentaire pour les GEF, afin de répondre à ce débouché professionnel, où un vide en ressources humaines qualifiées existe.

Le SPAF a analysé de près la rémunération des GEF en fonction de leur cahier des charges et a fait une proposition aux deux directions. Nous

nous sommes réunis, à plusieurs reprises, pour discuter des différents aspects de cette rémunération et nous sommes tombés d'accord sur un revenu valorisant les compétences des GEF. Nos deux partenaires ont tenu compte du fait que c'est un mandat impliquant une responsabilité et des déplacements à domicile. Récemment, les assistants sociaux du CIR et de Pro Senectute se sont réunis avec les GEF pour coordonner la transmission des dossiers et planifier les premières interventions chez leurs clients. Les GEF se lancent donc sur le terrain avec beaucoup d'enthousiasme ! Cette activité de consultation sociale correspondant parfaitement à leur identité et à leur désir professionnel.

Ce projet pilote sera évalué à la fin de cette année et nous vous tiendrons au courant de son évolution. ■

Martine Ouaknine-Berset

Pôle Santé-Social

Une réunion a eu lieu au sujet du positionnement de l'Ecole GEF dans le pôle de formation santé-social, le 24 avril 2008 au CEFOPS en présence de Mme Gerdil (directrice du CEFOPS), Mmes Margairaz Arni et F. Boulé (Ecole GEF), M. Fischer (directeur de la formation professionnelle OFPC), M. Praplan (chef du projet DIP Pôles) et le SPAF était représenté par Annie Chappaz et Martine Ouaknine.

Rappel

Suite à la demande du SPAF et de l'école, notre formation avait été rattachée au pôle social-santé, contre l'avis du groupe de travail DIP pôles, qui avait proposé un déplacement dans le Pôle Services, Hôtellerie, Restauration. Après 2 ans, tous les partenaires devaient refaire le point pour confirmer la situation de l'école GEF dans ce pôle pour les quatre années à venir.

Mme Margairaz, directrice de l'Ecole GEF, a confirmé que les débouchés professionnels des GEF étaient dans

le domaine social et non dans l'hôtellerie, en présentant une enquête faite en Romandie le démontrant.

Mme Boulé, tutrice à l'école GEF, a souligné que les apprenantes des 3 volées avaient la même vision. Le lien avec le domaine santé-social les a attirées dans cette profession et qu'elles n'auraient pas fait cette formation, si elle se positionnait dans le pôle hôtellerie-restauration. Mme Boulé souhaite que le CFC de GEF soit valorisé dans la formation supérieure des éducateurs de l'enfance.

Annie Chappaz, secrétaire générale du SPAF, soutient également que l'identité professionnelle des GEF se situe dans le domaine social et présente le projet pilote d'assistance administrative à domicile auprès des personnes âgées et malvoyantes en collaboration avec Pro Senectute et le CIR. Ces deux institutions prévoient exclusivement l'engagement de GEF pour ces prestations, car ce sont des personnes matures, responsables, dotée d'une riche expérience de vie.



Martine Ouaknine informe qu'une GEF a obtenu sa maturité professionnelle dans le domaine santé-social et que plusieurs GEF poursuivent leur formation en faisant la maturité professionnelle pour entrer en filière sociale de la HES.

M. Fischer a pris acte de l'employabilité des GEF dans le domaine social, il indique toutefois qu'un profil professionnel reconnu et une évaluation de la fonction de GEF donneraient une position claire et officielle, complétée par l'attribution d'une classe salariale à cette profession.

Il ressort de cette discussion que l'Ecole de GEF avec ses filières GEI et EEI doit demeurer au CEFOPS pour toutes les raisons invoquées.

M. Praplan demande à Mme Gerdil de présenter une synthèse de cette discussion au Groupe de pilotage pour approbation. ■

La Commission professionnelle



Nouvelles lois, nouveaux défis !

Plusieurs membres de la commission professionnelle se sont proposés pour faire les cours d'expert et de formateur en entreprise «Edu Pro», afin de mieux comprendre le rôle de chaque partenaire de la formation.

Ceci nous a permis d'apporter un peu de lumière au nouveau mandat du SPAF qui est de mettre en place des cours interentreprises pour ré-

pondre à l'ordonnance d'employé(e) en Intendance, formation dispensée à Genève depuis septembre 2007.

A l'heure actuelle, nous attendons encore d'avoir les informations de l'OFPC pour obtenir le financement de ces cours, qui ne pourront voir le jour sans ce point précis. ■



Annie Chappaz



Assises de la formation professionnelle

Le Conseil central interprofessionnel (CCI), qui deviendra bientôt le Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF), a organisé une journée d'information pour présenter les nouvelles lois sur la formation professionnelle.

Six personnes de la commission professionnelle du SPAF ont assisté à ces assises et ont participé aux différents ateliers.

M. Charles Beer, Conseiller d'Etat, a d'abord présenté les 3 axes de travail, soit la perméabilité des filières de formations réparties en 7 pôles, la qualité de la formation professionnelle et la lutte contre les échecs aux examens.

M. Grégoire Evequoz, directeur général de l'OFPC, a évoqué une responsabilité accrue des associations professionnelles comme partenaires de la formation. Des tâches nouvelles pourront être déléguées aux associations professionnelles, qui auront une responsabilité accrue, soit l'organisation des cours interentreprises ou la mise en place des nouvelles modalités de surveillance par les commissaires d'apprentissage. L'objectif étant toujours l'élévation du niveau de la qualité de la formation et la lutte contre l'échec par un meilleur suivi individualisé des apprenants.

Le CCI a souhaité une revalorisation de la fonction de commissaire

d'apprentissage par des actions de formation et une meilleure rémunération, en leur fournissant un outil de travail fiable : la «Qualicarte» et en introduisant une reconnaissance officielle de leur statut pour répondre aux exigences et aux missions de la surveillance de l'apprentissage.

D'autre part, une Commission de formation professionnelle de la santé et du social remplace dès la rentrée 2008 la commission d'apprentissage. Cette nouvelle commission de formation professionnelle sera tripartite, ce qui renforcera la collaboration de tous les partenaires : associations professionnelles, écoles et Etat. ■

La Commission professionnelle

Groupe Romand

Le groupe romand représentant, Neuchâtel, Jura, Valais, Vaud, Fribourg et Genève s'est réuni à 3 reprises depuis le début de l'année. Le principal thème abordé étant actuellement, le changement de notre association faîtière en ORTRA, organisation suisse du monde du travail et de l'implication que cela pourrait apporter.

Ces réunions nous permettent de partager nos expériences cantonales et de regrouper nos forces auprès de l'association nationale Economie familiale suisse.

Ces échanges, très enrichissants, nous font développer une certaine cohérence très importante pour défendre les formations que nous représentons, même si nous tenons à garder nos spécificités cantonales principalement liées aux débouchés économiques. ■

Annie Chappaz



Projet petite enfance



À la fin de mars dernier, nous avons eu rendez-vous avec la directrice de l'ACIPEG (association des cadres des institutions de la petite enfance genevoises), Madame Marielle Kunz.

Cette entrevue a été très ouverte et il en est ressorti que leur manque actuellement est surtout le personnel diplômé. Comme beaucoup de GEF s'intéressent à ce domaine, notre meilleure carte à jouer est l'image que nous donnons lors des stages de longue durée.

En effet, si sur le terrain, nous pouvons démontrer que l'on peut être un plus pour l'entreprise, ce serait notre meilleur atout, afin d'explorer d'autres pistes. À nous de jouer ! ■

Corinne Fillon-Meyer

AG FEFAF à Budapest (26 et 27 octobre 2007)

La FEFAF est la Fédération européenne des femmes actives au foyer. Le statut de la personne active au foyer est au centre de ses actions et défend :

- Le choix d'organiser son itinéraire de vie en fonction des besoins de sa famille, sans moduler sa vie sur celle des personnes poursuivant une carrière rémunérée à plein temps.
- La reconnaissance de la valeur du travail familial et éducatif.

2007 a été l'année de l'égalité des chances en Europe. Sur la liste des discriminations des documents officiels, on parle de discrimination hors du marché de l'emploi et de «discrimination dérivée», ce terme inclus la personne active au foyer. Ses droits sociaux et économiques ne sont pas encore respectés.

2008 sera l'année européenne des relations intergénérationnelles. Le programme européen «Flexisécurité» (accords de Lisbonne) prend en compte le travail familial non rémunéré dans les politiques familiales.

La FEFAF constate une écoute et un soutien dans les rencontres internationales. Les communications de la Commission Européenne (étape avant votation des lois) vont dans ce sens. Il y a émission de directives en faveur du travail familial non rémunéré. On tient compte des changements démographiques, du vieillissement de la population et de la place des familles dans l'éducation et dans l'évolution de la société. Les nouveaux pays ont aussi une influence positive car ils valorisent la famille.

Les politiciens actuels du Conseil de l'Europe se rendent compte que les politiques sociales échouent pour résoudre le problème du vieillissement. Ils ont une nouvelle vision concernant la sécurité sociale. La vie familiale est considérée et pas seulement la vie professionnelle.



Moments de gaieté lors de l'AG. À gauche, la Présidente de la FEFAF et notre hôte hongrois. À droite, la Présidente du SPAF et une membre du Comité, ainsi que les représentantes de la Suède et de l'Italie

Dans le programme «Long Life Learning» formation tout au long de la vie, la formation informelle dans la famille (éducation, travail associatif, transmission du savoir intergénérationnel) est maintenant considérée. Depuis le traité de Lisbonne, il y a reconnaissance des acquis car pour devenir compétitif, il faut que les personnes soient formées, ce qui apporte une meilleure qualité de vie et un meilleur niveau de vie.

Grande ouverture concernant le livre MDC, les personnes responsables du programme «Socrates» et les fonctionnaires du ministère de la culture s'y intéressent.

Cette année, on fêtera les 25 ans de la FEFAF, l'AG aura lieu à Bruxelles en octobre 2008, avec participation à la journée parlementaire, avec Femmes et société au Parlement européen. La presse sera là.

De droite à gauche, Le Président de la Hongrie avec sa femme et le Président de NOE à la cérémonie

Cérémonie des 20 ans de NOE, le 28 octobre à Budapest

Nous avons été invitées par l'Associations NOE, nos hôtes à Budapest, à la fête des 20 ans d'existence de l'Association nationale des familles nombreuses en Hongrie. Le Président de la Hongrie en personne, membre de l'association, a fait une allocution pour souligner l'importance des familles nombreuses dans la résolution du problème démographique, pour valoriser leurs différentes actions et leur exprimer son soutien. ■

Martine Ouaknine-Berset





Réalité sociale et démographie

Le SPAF a donné son point de vue lors d'une consultation publique sur le bilan de la réalité sociale en Europe. Nous avons mis l'accent sur les besoins des familles et leur contribution au bien-être des individus, à la qualité de vie, à l'équilibre démographique et social.

Le secrétariat général de la Commission européenne a remercié le SPAF pour sa contribution et considérera nos commentaires avec la plus grande attention dans la préparation de ses conclusions à la consultation.



SPAF
Syndicat des Personnes Actives au Foyer
Rue des Maraîchers 11 / CH-1205 Genève
Tél. : 022 329 03 36 - Fax : 022 328 63 05
E-mail : info@spaf.ch
www.spaf.ch



Genève, le 31 décembre 2007

Concerne consultation publique.

Opportunités, accès et solidarité: vers une nouvelle vision sociale pour l'Europe du 21^e siècle.

La coexistence en Europe de différentes cultures ainsi que le phénomène exponentiel du multiculturalisme, va modifier profondément le visage du vieux continent ces prochaines décennies. D'où l'intérêt de remettre au centre des préoccupations l'être humain.

La famille est le point de départ pour l'apprentissage de la vie de chaque individu. L'éducation, la transmission des valeurs et l'instruction doivent se retrouver au centre des débats. Une politique familiale reconnaissant l'importance du travail fourni par le parent actif à la maison devient de plus en plus fondamentale.

Les parents devraient avoir le choix et non l'obligation économique de travailler à l'extérieur. L'éducation demande du temps, un investissement personnel intense, de la disponibilité, du plaisir.

Les enfants sont soumis trop tôt au rythme effréné de notre société. Il existe assez d'études qui démontrent à quel point l'enfant, au cours de son développement a besoin d'un climat familial stable et serein.

Les personnes actives au foyer devraient bénéficier de possibilités d'emploi à temps partiel rémunéré correctement, de mesures efficaces concernant la réintégration du monde du travail, après s'être consacré à l'éducation de ses enfants. Des mesures pour pouvoir se préparer une retraite décente pourraient soutenir la mission éducative des parents.

Des allègements fiscaux, des allocations, tenant compte du coût réel d'un enfant ou d'une autre personne dépendante à charge devraient être octroyés aux familles pour endiguer la précarité de vie, voire la pauvreté de ces dernières.

La jeunesse étant l'avenir, un effort particulier doit être fourni dans le domaine de l'instruction et de l'éducation à la citoyenneté, afin que la diversité culturelle constituant cette jeunesse devienne une richesse et non une source de tension identitaire.

C'est pourquoi les parents comme les professionnels de l'éducation ont un rôle crucial à jouer.

La qualité de vie d'un individu est intimement liée avec le sentiment de s'épanouir dans un environnement serein. Le confort matériel a certes son importance, mais avant tout, se plonger dans la réalité, c'est vivre, habiter, travailler, communiquer dans de bonnes conditions. Reconnaître l'autre, c'est le respecter, avec ses valeurs.

Donnons aux parents les moyens d'éduquer et de subvenir aux besoins de leurs enfants et encourageons les jeunes à avoir des enfants et les parents à avoir plus d'enfants par une politique familiale incitative. Ceci pour rééquilibrer la démographie et le système social.

Sur un plan purement économique, n'oublions pas que les parents «produisent» le capital humain, qui financera nos retraites. Il y aura donc retour sur investissement, si on met en place des politiques familiales efficaces sur le long terme. ■

Pour le SPAF :
Véronique Liengme,
Gestionnaire en économie familiale
Annie Chappaz, Secrétaire générale

Journée mondiale de la femme rurale



WWSF - Fondation sommet mondial des femmes

Le 15 octobre 2007, le SPAF a été invité par WWSF, Women's World Summit Foundation, à un petit-déjeuner, pour célébrer la journée mondiale de la femme rurale et les lauréates 2007 du Prix pour la créativité des femmes en milieu rural.

Mme Elly Pradervand, fondatrice et directrice, nous a présenté WWSF. C'est une ONG internationale sans but lucratif, non confessionnelle, avec statut consultatif auprès des Nations unies, elle a pour mission de servir la mise en application des droits de la femme, de l'enfant ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le WWSF réclame le droit à l'alimentation auprès des gouvernements et milite pour augmenter la visibilité de la femme rurale et améliorer son image.

Quelques chiffres montrent l'importance de leur travail non reconnu. 1,6 milliard, soit plus d'un quart de la population mondiale produit plus de la moitié de la nourriture et ne possède que 2% des terres. En Afrique, les femmes ont seulement le droit de cultiver la terre. Elles effectuent 70% du travail et ce dernier n'est pas rémunéré.

Le WWSF attribue chaque année un **prix pour la créativité des femmes en milieu rural**, dont voici, ci-après, un exemple. Créé en 2006, un projet de micro-crédit permet aux femmes rurales du Mali d'élever un mouton puis de le revendre avec un bénéfice. Elle pourront assurer ainsi 2 repas par jour à leur famille, alors qu'auparavant, leur famille ne mangeait qu'une fois par jour. L'impact économique de cette activité est exceptionnel, il permet aux femmes de couvrir les besoins alimentaires, vestimentaires et sanitaires de la famille, ainsi que la scolarisation de leurs enfants.

Cette activité encourage également la création d'emplois et stimule l'activité économique locale :

- La laine, vendue par ces femmes, est tissée par les tisserands, assemblée et cousue par les tailleurs...
- La peau, est vendue aux tanneurs et aux cordonniers.
- La viande est vendue aux bouchers.
- L'engrais fourni par les moutons, permet de fertiliser les jardins potagers, les champs de mil et de riz.

Quelques cas concrets :

- Oumou Diarra, dont le mari était en exode depuis 5 ans, était malade depuis le départ de ce dernier. Grâce à un micro-crédit de 10'000 CFA (CF 25), accordé par son association féminine, elle a obtenu des résultats inespérés avec ses «moutons de case». Ses revenus lui permettent de payer ses soins médicaux (310 CF par an), de nourrir une famille de 7 personnes, d'épargner plus de CHF 280 et de posséder un taureau qui vaut plus de CHF 250.
- Kadidja Timbo (45 ans, 8 enfants), avec un micro-crédit de CHF 12,50, elle a commencé modestement avec l'élevage de 2 chèvres, Aujourd'hui, elle dispose de 2 gros moutons d'une valeur de CHF 450 et de plus de



CHF 900 d'économies. De plus, elle a démarré une petite boutique de denrées alimentaires où presque tout le village vient s'approvisionner.

- Mariam Dembéle est une veuve de 54 ans avec 14 enfants à charge. Son association lui a accordé un crédit avec lequel elle a démarré en 2003 l'élevage de moutons de case. Elle a rencontré un tel succès qu'aujourd'hui elle nourrit et éduque seule cette grande famille, la soigne et améliore son habitat. Elle a même pu épargner CHF 2'000 !



Le WWSF nous invite à faire «**des cadeaux autrement**», en offrant un mouton à élever, vous permettez deux repas par jour et une meilleure qualité de vie. CHF 50.- permettent d'offrir un mouton de case.

Les informations sont sur le site : www.woman.ch.



Journée mondiale pour la prévention des abus et de la violence envers les enfants

Lundi 19 novembre 2007, nous avons participé à une conférence intitulée : «Progrès dans la prévention des abus envers les enfants - Etat des lieux annuel, 7^{ème} édition».

Le thème en était : **«Télévision, publicité, Internet, quelle influence sur nos enfants ?»**

Nous avons écouté, le professeur Jean Zermatten, membre du comité de l'ONU pour les droits de l'enfant, Fabienne Proz, juge des mineurs, Monsieur Pierre Maudet, conseiller administratif et président de la commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse, Monsieur Olivier Guéniat, chef de la police de sûreté, Neuchâtel, Madame Francine Ulmer, responsable de la prévention et éthique, département de l'instruction publique de Neuchâtel, Sara Giardina, avocate, Madame Claire de Lavernette, Mouvement mondial des mères (MMM), Monsieur Guy Metan, directeur exécutif du club suisse de la presse.

Le même constat est fait par tous. Nos jeunes subissent les effets pervers des moyens de communications actuels : cybercriminalité, violence, pornographie...

Monsieur Olivier Guéniat, chef de la police de Neuchâtel travaille étroitement avec Madame Francine Ulmer, responsable de la prévention et de l'éthique, département de l'instruction publique de Neuchâtel.

Au travers de leurs rencontres avec des enfants ayant commis des délits graves, il est évident que ces jeunes mettent en pratique précisément ce qu'ils ont vu à la télévision ou sur Internet. «Tout enfant mis en présence d'images pornographiques dures, de textes ou d'images violents, est



influencé et peut reproduire ces mêmes scènes sans discernement».

Un enfant sans modèle stable, à priori, un père ou une mère, va se trouver en difficulté pour trouver des repères et peut ne pas savoir faire la différence entre une action, qui est destructrice et une action constructive.

Il y a danger de confusion entre la réalité et le monde virtuel.

Monsieur Pierre Maudet a parlé de cyber criminalité et il a assuré que la Suisse et Genève travaillent activement pour endiguer ce soucis majeur.

Pour Monsieur Guy Mettan la responsabilité des médias est évidente, mais il souligne aussi que les journalistes n'aiment pas qu'on leur rappelle leurs responsabilités...

Le professeur Jean Zermatten, juge, nous cite l'article N° 17 des droits de l'enfant :

l'enfant a droit à une information de qualité pour son bien être physique - spirituel - moral.

Pour Claire de Lavernette, représentante à l'ONU du Mouvement mondial des mères, souligne le rôle essentiel des mères dans la gestion des médias. Elles sont en première ligne en

prise avec le quotidien et enseignent en amont toutes les règles de vie en société. Une mère va aider son enfant à décrypter les images et à les voir en toute sécurité en gérant avec lui le temps qu'il passe à regarder la télévision ou sur Internet. Elle lui donnera un esprit critique pour lui apprendre à prendre du recul pour ne pas confondre le virtuel avec le réel. Cela demande beaucoup de disponibilité et de qualités éducatives de la part des mères.

Les pouvoirs publics devraient s'appuyer sur la compétence des mères et leur donner les outils pour mieux protéger leurs enfants.

Premières éducatrices des citoyens, elles peuvent changer la société, c'est à travers elles que l'on pourra gagner cette lutte. Rien ne remplace le dialogue au sein de la famille.

Le Mouvement mondial des mères a fait une pétition pour retarder l'arrivée d'une chaîne de télévision en France, qui propose des programmes permanents pour les enfants de 6 mois à 3 ans. Une étude a démontré que ces programmes avaient des effets sur le cerveau, allant dans le sens d'une déresponsabilisation de l'enfant dès son plus jeune âge ! ■

Journée mondiale des femmes

Faire honneur aux femmes, tel était le titre donné, par Mmes Nelly Pradervand et Valeriane Bernard, coordinatrices du groupe de travail : «Femmes pour le monde», pour une conférence à laquelle le SPAF était convié le 7 mars dernier, en relation avec la journée mondiale des femmes du 8 mars.

Cette manifestation était organisée par le Groupe de travail du Comité des ONGs sur la condition féminine, oeuvrant à l'ONU (sous l'égide de la CONGO, Conférence des ONG ayant des Relations auprès des Nations Unies).

Anne Cunéo, journaliste et écrivain, Genève, Roselyne Fayard, journaliste, France, Rupa Manel Silva, Sri Lanka Women's, Wu Qing, Sénatrice, Chine, Pierre Pradervand, sociologue, Genève, ainsi qu'une jeune collégienne de 14 ans du Cycle du Vuillonnet, nous ont parlé avec passion de leurs modèles de vie sociale et professionnelle.

Ces modèles sont leur mère mais aussi la nounou ou la boulangère du coin de la rue qui ont beaucoup compté pour Anne Cunéo, journaliste et écrivain.

Roselyne Fayard a tout d'abord été inspirée par les hommes mais par la suite il lui manquait une partie qu'elle n'arrivait pas à trouver chez eux, alors elle s'est inspirée de la vie d'une femme russe de 74 ans, psychanalyste laquelle disait: «j'ai tout perdu trois fois et j'ai tout reconstruit». Ce savoir que Roselyne Fayard a reçu, elle désire le transmettre aux générations futures.

Monsieur Pierre Pradervand, sociologue, est convaincu que le modèle imposé par les hommes, dans leurs relations avec les femmes, «gagnant-perdant» n'est pas efficace. Le modèle «gagnant-gagnant», soit un modèle coopératif, peut réussir si nous les hommes, l'acceptons.

Pour Wu Qing, Sénatrice chinoise, chaque femme est importante, elle est le premier professeur de ses enfants. «Ma mère est écrivain et elle reste mon premier modèle. Ensemble nous vivons et nous partageons notre amour du monde».

Sarah Vincent, une élève au C.O. du Vuillonnet a invité 70 élèves ainsi que leurs professeurs à assister à cette réunion. Elle affirme que ce qui



est important est d'oser s'affirmer et parler de ses convictions. «Si nous n'avons pas de parents, qui nous transmettent des valeurs, personne ne le fera et il sera difficile d'avoir de l'espoir en l'avenir.»

Les différents récits de ces femmes et de Monsieur Pierre Pradervand, sont édifiants. Nous devons nous affirmer et surtout ne pas chercher à être l'égale de l'homme mais s'en faire un allié et que chacun de nous, avec nos qualités et nos défauts, cherchions les meilleurs moyens pour être tous gagnants. ■

Rina Rossier

Forum international sur les droits humains

Je me suis rendue à la 6^{ème} édition de ce forum à la Maison des Arts du Grütli, animé par Monsieur Darius Rochebin. Parmi les personnes invitées, il y avait Jean Ziegler et l'auteur de la déclaration universelle des droits de l'homme, qui fêtait ses 60 ans d'existence. Lors de ce débat, qui englobait également les droits de la femme, le thème du droit à la formation pour tous a été abordé.

Un journaliste, invité, a mentionné que depuis l'apparition de la pillule contraceptive, la femme a le contrôle sur sa vie, pense à sa carrière professionnelle et à sa vie sociale avant sa famille et déplore qu'elle ne fasse plus d'enfants. Je suis intervenue pour recentrer le débat sur l'essentiel : si la femme ne fait plus d'enfant ou peu, ce n'est pas à cause de la révolution sexuelle mais bien par le manque de moyens financiers. Les femmes sont majoritairement

dans l'obligation de travailler, les structures de garde d'enfants manquent cruellement et les allocations familiales ne correspondent pas du tout au coût de la vie.

Dans notre pays et ailleurs, rien n'est fait au niveau des pouvoirs publics pour donner les moyens aux gens d'avoir une plus grande famille, il y a encore beaucoup à faire ! ■

Sandra Borgeaud

Eduquer des enfants développerait des qualités de «leadership» !

Selon une enquête parue dans le journal l'Hebdo du 24 mai 2007, sur le congé paternité, nous avons trouvé intéressante la vision des hommes sur les compétences développées au foyer. Le fait d'éduquer des enfants développerait selon eux des qualités de leadership.

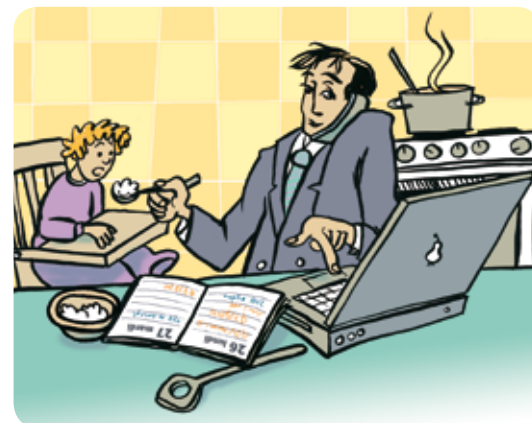
Ci après, quelques extraits de témoignages de pères de famille (cadres dans la vie professionnelle) sur les compétences qu'ils développent en s'occupant de leurs enfants :

«J'ai appris à désamorcer les crises, l'expérience de la paternité me permet de mieux gérer ce genre de situation. Je suis moins stressé au travail, je m'accorde davantage de

temps pour faire les choses mais je suis plus strict dans la gestion et la planification des différentes tâches».

«Je suis plus équilibré sur le plan professionnel. Avec un enfant, le sens des responsabilités se développe dans une autre dimension, vers l'individu, puisque l'on se focalise sur une personne de façon très intense. Il s'agit de s'organiser et d'improviser en fonction de réels besoins. On apprend aussi à se débrouiller dans un domaine qui est tout nouveau et dans lequel on se sent très pu sûr».

«**Compétences multitâches** et meilleure gestion du stress. J'ai pu m'occuper de mes enfants depuis leur naissance. Cela procure une confiance en soi et puis, les com-



pétences que j'entraîne en m'impliquant dans l'éducation de mes enfants me sont utiles au travail, je gère mieux mon stress et celui des autres. Il faut savoir faire plusieurs choses à la fois pour s'occuper d'enfants, et cette compétence multitâches me sert dans mon organisation». ■

Nouvelle structure, nouvelle impulsion

Une délégation du SPAF s'est rendue à Einsiedeln afin de participer à l'assemblée générale d'Économie familiale suisse. Le but de cette réunion était la présentation et l'acceptation des différents rapports 2007 et la modification des statuts. En effet, il a été décidé qu'à partir du 1^{er} juillet 2008, EFS deviendra une ORTRA «organisation suisse du monde du travail pour les formations professionnelles initiales de l'intendance et de l'économie familiale». Elle sera composée d'un comité de 5 membres au moins.

Ses buts :

- Promouvoir, développer et faire reconnaître les formations initiales de l'intendance et de l'économie familiale.

- Assurer et développer la qualité de ces formations
- Coordonner et soutenir la mise en œuvre et la surveillance des formations
- Intégrer ces formations dans le système suisse

Elle réalise ces objectifs par :

- Sa fonction d'interlocutrice principale pour les formations de l'intendance et de l'économie familiale
- Sa collaboration dans la mise en œuvre de la loi sur la formation professionnelle
- Le soutien et le conseil qu'elle apporte à ses membres
- La promotion de la formation et de son image
- La création d'échanges d'informations et d'opinions entre ses membres
- Un ancrage régional



Membres du nouveau Comité

Les membres de cette nouvelle organisation seront les associations cantonales et régionales de l'intendance et de l'économie familiale, ainsi que les organisations nationales d'employés et employeurs liés à ces professions. ■

Annie Chappaz